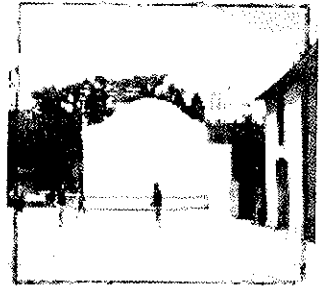




MAIRIE de
GOTEIN-LIBARRENX

64130

Tél./ Fax 05 59 28 01 29
mairie.goteinlibarrenx@wanadoo.fr



BULLETIN MUNICIPAL N° 16 **du 30.05.2016**

Sommaire :

- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 30.05.2016**

MANIFESTATIONS

- **11 juin : FINALE UNION BASQUE TRINQUET A SARE A 16H30**
Seniors Gaztiak (GARICOIX Laurent ERRECARET Sébastien) / URRUNARRAK 4
- **12 juin : FINALE PALETA GOMME CHPT PAYS BASQUE FRONTON DE GOTEIN**
15H00 Poussins Gaztiak (ETCHEBARNE Hugo CHARO Loïc) / ST PEE
15h40 Benjamins STE NAUTIQUE 2 / STE NAUTIQUE 1
16H30 Minimes AHURTI / ST PEE
- **18 juin : Xibero Trail sur les hauteurs du village**
- **Vide grenier organisé par les Parents d'Elèves reporté à une date ultérieure**
- **24 juin 2016 : Fête scolaire (programme joint)**
- **8, 9 et 10 juillet : Fêtes de Gotein (programme joint)**

Informations :

- **OFFRE D'EMPLOI POUR GARDERIE ET ECOLE (voir détail dans ce bulletin)**
- **APPARTEMENT T4 A LOUER A L'ECOLE POUR DEBUT SEPTEMBRE**
- **APPARTEMENT T3 A LOUER AU HARAS**
- **CAMPAGNE DE DONS POUR LES VITRAUX DE L'EGLISE DE GOTEIN : voir en dernière page**



HORAIRE : Mardi de 17h00 à 19h00 Vendredi de 17h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h00 Samedi de 10h00 à 12h00

REUNION DU CONSEIL DU 30.05.2016

Présents : Mmes DRIENCOURT, LARRAMENDY, JAUREGUI-ONDARSUHU Mrs ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSSET MATHEU, BURGUBURU LOUGAROT, MAZQUIARAN

Excusée : Mme BOUILLON.

1. EMPLOI GARDERIE :

Il est décidé comme la dernière fois de faire appel à la Maison des communes et à Pôle emploi pour recruter un emploi d'avenir. Voir annonce jointe

2. LOGEMENTS COMMUNAUX :

Il est impératif de trouver des familles ayant des enfants scolarisables dans notre école. Voir annonce des 2 logements disponibles actuellement.

3. COMMISSION APPEL D'OFFRE :

Pour l'appel d'offre de l'église, il est nécessaire de constituer une commission d'appel d'offre.

Il est décidé que l'ensemble des conseillers municipaux seront membres de la commission.

4. TRAVAUX VOIRIES :

Les travaux en régie 2014 et 2015 vont tout compte fait être acceptés, et vont réduire notre possibilité de voirie cette année. Il reste donc pour cette année seulement 23699 € TTC à réaliser. Une nouvelle estimation sera demandée à l'entreprise CASTILLON. Après discussion, une priorité d'exécution a été établie :

- Le chemin du parcours santé sera goudronné jusqu'au parcours, et mis en cailloux pour le reste.
- Le chemin Breuil sera goudronné jusqu'au canal
- La partie communale du chemin vers BETATANAVE sera purgée et reprofilée en cailloux.

Pour l'année prochaine, la priorité sera le chemin d'OHIA

5. QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ EPCI Pays basque : une majorité de communes s'est positionnée pour cette organisation du territoire. En réunion de travail, il avait été décidé que nous ne joindrions pas aux communes demandant un recours hiérarchique estimant la démarche trop tardive.
- ✓ Les études hydrauliques sur les ruisseaux de Libarrenx sont en cours et un premier état des lieux a été fait : quelques pistes sont déjà présentées pour améliorer l'écoulement des eaux.
- ✓ Les établissements ETCHEGOYHEN ne sont pas contents après l'opération coordonnée où ils ont remis à neuf leurs deux barrages sur le SAISON au niveau de GOTEIN-LIBARRENX : la DDTM suite à l'enquête publique réalisée dernièrement vient de leur changer le débit réservé de 2.4 à 4 m3/s engendrant la baisse de leur production.
- ✓ Jury d'assise, Plan Vigipirate dans les écoles, Linky, TAFTA.....
- ✓ M. le Maire signale qu'un bon nombre de sollicitations de parrainage pour les élections présidentielles arrive : pour l'instant il a décidé de ne pas répondre.
- ✓ REUNION ERDF le lundi 6 juin à Mauléon.
- ✓ Depuis plusieurs années, nous ne faisons pas payer la location du matériel aux associations de Mauléon en échange de la réciprocité de la Mairie de Mauléon pour les associations de Gotein-Libarrenx. Depuis peu la mairie de Mauléon fait payer le prêt de matériel aux associations de Gotein-Libarrenx, Le conseil demande à M. le Maire de contacter M. CARASCO pour essayer de maintenir ce système : dans le cas d'un refus, nous opterons pour la location du matériel aux associations de Mauléon.
- ✓ Délibération pour demande subvention AMELIORATION PASTORALE : Pour : 10 Abs : 0 Contre : 0

6. **INTERCOMMUNALITE :**

✓ **COMMUNAUTE DE COMMUNES XIBEROA :**

Le centre multiservices de Mauléon veut essayer d'être labellisé surtout pour obtenir une subvention de l'état pour le fonctionnement.

✓ **SIGOM**

Le syndicat doit se préparer au changement dû à la création des nouvelles EPCI chose très compliquée en raison de la création de la nouvelle compétence GEMAPI : **GE**stion des **Milieux A**quatiques et la **Pr**évention des Inondations.

Son financement n'est pas non plus très clair.

INFORMATIONS :

MUTUELLE POUR TOUS : POUR TOUS RENSEIGNEMENTS N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE 0559287878

Le département nous signale qu'il reprend ses compétences sociales générales notamment sur ses missions de polyvalence pour les personnes ressortissantes du régime agricole que la MSA assumait jusque là par délégation du Département. Les personnes ressortissantes du régime agricole qui ont des problématiques sociales doivent désormais s'adresser à la Maison de la Solidarité Départementale.

COMMUNIQUE IKHERZALEAK :

«Les documents anciens sont précieux, ne les jetez pas.

C'est avec vos vieux papiers que les associations, les chercheurs, pourront mieux connaître notre histoire.

Si vous jetez des documents anciens, confiez-les aux agents des déchetteries de Mauléon et Tardets, emballés dans un sac ou un carton. Ils seront triés et conservés pour la recherche.

Nous ne récupérons pas les documents récents tels que les revues, les prospectus ; ni les documents confidentiels : dossiers médicaux, ordonnances, documents bancaires.

Si vous détenez chez vous des documents anciens que vous souhaitez conserver, dont vous voulez connaître le contenu, vous pouvez contacter l'association Ikerzaleak»

IKERZALEAK

Ondarearen Etxea – Maison du Patrimoine

10, rue Jean-Baptiste Heugas
64130 Mauléon-Licharre

ETAT CIVIL :

Décès : BIESSA Albert le 5 mai 2016

Naissance : Timeo MAZQUIARAN le 23 mai 2016 de Nicolas et Mélanie MAZQUIARAN

LES HEURES ET JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE SONT :

- Le mardi de 17h à 19h00
- Le jeudi de 13h30 à 15h00
- Le vendredi 17h à 19h00
- Le samedi de 10h à 12h

Site internet de la commune : <http://www.goteinlibarrenx.fr>

**A LOUER
APPARTEMENT
GRAND T4**

Ecole de GOTEIN
Jardin, parking, cave,
Disponible début SEPTEMBRE

460€

**A LOUER
APPARTEMENT
GRAND T3**

Place de LIBARRENX
Jardin possible, parking, Box de rangement
Disponible de suite

410€



RECRUTE

UN AGENT D'ANIMATION POLYVALENT
(Poste de 25 à 30H/Semaine, Annualisé)
Dans le cadre d'un **CONTRAT EMPLOI D'AVENIR**
CDD D'UN AN RENOUEVELABLE

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Maire, vous serez principalement chargé des activités suivantes :

- secondier les enseignants de l'école maternelle pour :
 - l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants
 - la préparation et la mise en état de propreté les locaux et du matériel destinés aux enfants
- assurer l'animation des temps de garderie périscolaire
- aider au service et accompagner les enfants pendant le temps du repas
- gérer le paiement des repas de la cantine
- assurer le nettoyage et l'entretien des bâtiments de l'école (classes, garderie, sanitaires...)
- animer des activités adaptées au rythme et à l'âge de l'enfant

II. PROFIL

- éligibilité au contrat emploi d'avenir
- diplôme dans le domaine de l'animation (CAP Petite enfance, BAFA...) et formation aux gestes de premiers secours
- goût du travail avec les enfants, qualités relationnelles vis-à-vis des enfants et adultes (équipe, parents...)
- capacité d'animation
- maîtrise des consignes d'hygiène et de sécurité et des règles d'hygiène corporelle
- aptitudes au travail en équipe
- capacités de communication et d'observation
- disponibilité et ponctualité
- connaissance des outils de bureautique
- discrétion professionnelle et sens des responsabilités
- permis B

III. DÉPÔT DES CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de M. le Maire

AVANT LE LUNDI 27 JUIN 2016

L'ensemble des correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse).
L'adresse électronique du candidat est une donnée obligatoire.

IV. POSTE À POURVOIR

Septembre 2016

Entretiens prévus début juillet 2016

FETES DE GOTEIN 2016

⇒ **Vendredi 08 Juillet :**

22h : Concert **XIBEROOTS** suivi du concert d'**ETS (En Tol Sarmiento)**
Restauration et buvette sur place.

⇒ **Samedi 09 Juillet :**

A partir de 19h30 : Apéritif ouvert à tous animé par les danseurs du village.
21h : Méchoui ouvert à tous suivi d'un bal animé par **PATCHAMAMA**.

⇒ **Dimanche 10 Juillet :**

A partir de 9h : Courses de vélo organisées par le SAM cyclisme toute la journée sur un circuit tracé dans Gotein et Libarrenx.

Nous donnerons quelques précisions ultérieurement mais sachez déjà que la sécurité sur les routes du village sera indispensable ce jour là.

Restauration + buvette sur place.

20h : Jambon piperade.

Le comité des Fêtes de Gotein-Libarrenx

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme national privé indépendant. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts, etc.)

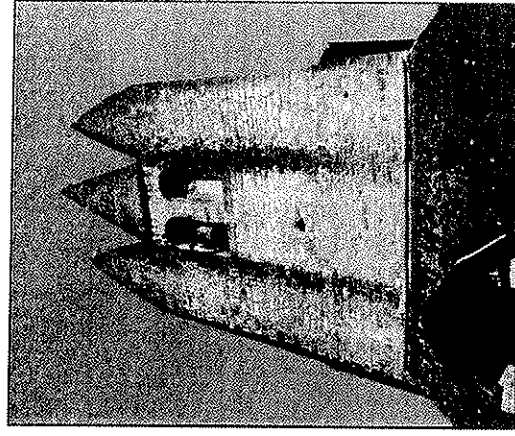
Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, grâce à son label, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Sur le terrain, dans toutes les régions et tous les départements, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, avec l'aide de chargés de mission, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

SOUSCRIPTION FAITES UN DON

La commune de Gotein-Libarrenx, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-André de Gotein.



PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES ► l'église Saint-André de Gotein
à Gotein Libarrenx

Soutenez ce projet:
www.fondation-patrimoine.org/43439

1 don = 1 reçu fiscal

Comment faire un don ?

PAR INTERNET

- Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé: www.fondation-patrimoine.org/43439
- Flashez ce QR code à l'aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet!



L'installation d'une application QR code est requise.

PAR COURRIER

- Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « **Fondation du patrimoine - église de Gotein Libarrenx** » à l'adresse ci-dessous.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Ce bon de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bon ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE AQUITAINE
7 rue Fénelon - 33000 Bordeaux

Tél. : 05 57 300 800 - Fax : 05 56 81 14 10

PROJET

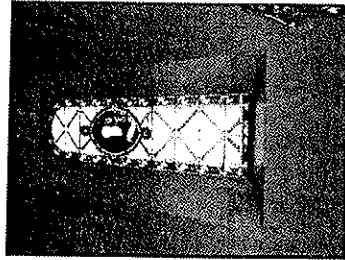
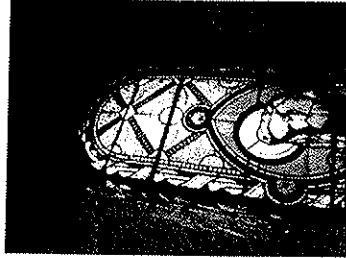
► EGLISE SAINT-ANDRÉ DE GOTEIN Gotein-Libarrenx

L'église Saint André de GOTEIN est une des plus connues de la Soule parce que l'une des plus typiques. Elle est composée d'une simple nef voûtée en bois, d'un transept (au Sud uniquement), et est couverte d'une toiture en ardoises. Son pignon clocher trinitaire est traditionnel, et un porche d'entrée à l'Ouest, deux sacristies latérales (Sud et Nord) et un petit cimetière complètent le pourtour de l'église. Des tribunes sont accessibles par un escalier ancien et un escalier intérieur plus récent.

L'église possède des vitraux abîmés présentant des manques de verres, des fluages de panneaux en parties basses, des fers corrodés. L'escalier extérieur menant aux tribunes de l'étage présente un état de conservation médiocre. Soumis aux intempéries, les bois anciens se sont abîmés et l'escalier présente aujourd'hui des faiblesses structurelles. Il a fait l'objet de plusieurs réparations et il s'agirait d'envisager son remplacement complet. Certaines zones de toiture sont abîmées (lichen, races de petites entrées d'eau par glissement d'ardoises, faitages abîmés, zingueries anciennes) malgré des travaux de réparation qui eurent lieu après le séisme du 13/08/1967.

L'édifice présente, sur ses façades, des traces de végétations, des traces d'humidité, des enduits cloqués ou lacunaires. Il est envisagé de programmer des travaux de ravalement afin d'assurer une bonne tenue des maçonneries et des enduits intérieurs récents en bon état.

Aidez-nous par vos dons à sauver notre église !



► Comment faire un don ?

Par internet ou par courrier,
suivez les instructions au dos du document.

BON DE SOUSCRIPTION

- Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Gotein Libarrenx et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive pendant un délai de deux ans.
- Le montant de mon don est de _____ euros
- et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :
- De l'impôt _____ □ De l'impôt _____
sur le revenu de Solidarité sur la Fortune sur les sociétés
- Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66 € d'économie d'impôt. ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.
- Pour les entreprises, réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.
- Nom ou société: _____
Adresse: _____
Téléphone/Courriel: _____
- Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.